

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Ecologie : Parc des Beaumonts (France) > Interlocuteurs territoriaux (Parc des Beaumonts) > **Lettre à la mairie de Montreuil sur la gestion du parc des Beaumonts**

Lettre à la mairie de Montreuil sur la gestion du parc des Beaumonts

samedi 13 mai 2017, par [LANTZ André](#), [LAUGIER Thierry](#), [MARTIN Alexis](#), [PUAUD Thomas](#), [ROUSSET Pierre](#), [THORNS David](#) (Date de rédaction antérieure : 7 mai 2017).

Les Naturalistes du parc des Beaumonts ont déjà signalé par le passé les difficultés inhérentes à la gestion du lieu, pourtant classé Natura 2000 dans la directive « Oiseaux ». Nous avons envoyé une lettre à la mairie de Montreuil ainsi qu'au Comité de pilotage (COFIL) du site départemental Natura 2000. A ce jour nous n'avons reçu que la réponse du COFIL Natura 2000 qui propose une réunion devant se tenir en mai [reportée fin juin] 2017. Nous n'avons rien reçu des édiles de Montreuil.

Voici la lettre qui a été envoyée.

Le 7 mars 2017,

La gestion du parc des Beaumonts

A l'intention des membres de la municipalité de Montreuil (93) et des responsables du COFIL du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis

Pour la municipalité de Montreuil :

M. Patrice Bessac, maire de Montreuil

M. Ibrahim Dufriche-Soilihi ^{1^{er}} Adjoint délégué à la transition écologique et nature en ville

Le parc des Beaumonts fait partie des quinze entités réunies dans le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis.

La municipalité de Montreuil bénéficie à ce titre d'un parc classé de la directive « Oiseaux » du réseau Natura 2000. Elle a donc l'obligation de gérer et d'entretenir le site afin de conserver ou d'améliorer la biodiversité présente.

La gestion du parc certes a été remise (dans quelle mesure ?) à l'intercommunalité, mais nous n'avons jamais été contactés à ce niveau et nous ne savons pas qui est responsable du suivi des Beaumonts.

Nous pensons en tout état de cause que la municipalité ne peut tout simplement pas se désintéresser du parc, dont elle souhaiterait par ailleurs, semble-t-il, le « rapatriement ». Elle peut (nous pouvons) intervenir vis-à-vis de l'agglomération.

Les naturalistes de Beaumonts-Nature en Ville signataires de cette lettre sont en effet loin d'être satisfaits de la gestion du parc. Ils ne sont pas consultés en amont sur les projets de travaux qui sont effectués sur le site et les méthodes de gestion utilisées.

Nous voudrions soulever des questions qui relèvent tant de la gestion courante du parc que d'interventions spécifiques plus « lourdes » (du type aménagement de la friche centrale ou de la mare perchée).

Gestion courante

Ne prenons que deux exemples parmi bon nombre d'autres.

Nous avons signalé en 2016 que la non-remise en eau, en temps voulu, des mares perchée et du milieu avait un impact sur les amphibiens. En ce début de mars 2017, nous nous retrouvons dans une situation encore pire liée à la sécheresse de cet hiver, qui n'est qu'imparfaitement corrigée par l'actuelle vague de pluie.

Tous les saules bordant la mare perchée ont été ébranchés ; nous aurions proposé que certains soient « épargnés » pour les insectes qui sont inféodés à cette essence et pour le déplacement de passereaux. Par ailleurs, toute la roselière nord a été rasée de près. Nous aimerions savoir pourquoi, alors que, même sèche, elle a un rôle de protection très important. Elle ne repoussera que tard en saison, bien après l'arrivée ou la date d'installation d'oiseaux nicheurs. Il est à craindre, par exemple, que la rousserolle effarvate ne niche pas cette année, si la roselière sud ne lui suffit pas.

Nous ne disons pas que tout est mal fait, tant s'en faut ; mais que la concertation en amont est utile, nécessaire. Nous reconnaissons volontiers qu'un effort notable a été consenti par les responsables sur le terrain pour prendre en compte les conditions particulières de gestion d'un tel site : éviter de faucher certaines parcelles, en faucher d'autres suffisamment tôt pour ne pas contrarier la reproduction (notamment des insectes et araignées), utiliser les branchages coupés pour créer des abris pour la faune...

Interventions « lourdes »

Nous avons pu suivre l'aménagement de la friche centrale, ce qui était une bonne chose. Il n'en est plus de même, alors que l'objectif (une prairie fleurie) n'a pas été atteint l'année dernière. Nous espérons que les coupes récentes aideront en 2017 à en reconstituer une, mais nous aimerions connaître l'avis des services des espaces verts sur ce qui a marché comme prévu, après l'aménagement, et ce qui ne l'a pas.

La question des prises de décision concernant la mare perchée est pour nous particulièrement inquiétante. Nous avons participé aux études initiales sur le nouvel aménagement de la mare, conduisant à la définition d'un projet qui aurait représenté un progrès réel. Tout a depuis été remis en cause sans que nous n'en soyons jamais informés. Les coûts seraient prohibitifs. Nous ne savons pas si des subventions (projet Natura 2000) ont été demandées, à qui, et pourquoi elles auraient été refusées. Nous ne savons pas plus quel « plan B » est envisagé pour la mare perchée en particulier et la zone humide en général. Car si le « plan A » est véritablement abandonné, il faut bien un « plan B », n'est-ce pas ?

Le Conseil Scientifique du parc des Beaumonts qui avait été créé à notre demande ne s'est plus réuni depuis le départ de Didier Gleyzes en 2013.

Nous considérons que le rôle du conseil scientifique est de discuter en amont des projets de travaux sur le parc, en tenant compte des contraintes techniques, mais aussi des avis des naturalistes. Ce

conseil n'a pas pour vocation d'être une simple chambre d'enregistrement, mais d'un lieu où sont envisagées des interventions qui seront mises en application en fonction des avis étayés éventuellement par des études scientifiques pour améliorer la biodiversité.

Nous nous adressons aujourd'hui à la mairie et au copil Natura 2000 du département de Seine-Saint-Denis et nous souhaitons qu'elle fasse part de notre inquiétude à l'Intercommunalité.

Bien à vous,

Des naturalistes de BNEV :

Pierre Rousset ; André Lantz ; Thierry Laugier ; Thomas Puaud ; Alexis Martin ; David Thorns

P.-S.

* <https://beaumontsnatureenville.wordpress.com>